

Pierre Schaeffer - Solfège de l'objet sonore

Prologue : les quatre éléments du solfège

Texte du 1er CD accompagnant le *Traité des objets musicaux*.

(0:00 - 0:42)

« Le son habite partout. Mais les sons, je veux dire les mélodies qui parlent la langue supérieure du royaume des esprits, ne reposent que dans le sein de l'homme." Ainsi s'exprimait Hoffmann à l'aube du romantisme.

(0:48 - 1:29)

Telle fut, paraît-il, une mélodie à la mode néandertale du temps de l'arc-à-bouche, ancêtre de tous nos instruments. Telle est, à l'aube d'un nouvel âge électronique, la mélodie du studio de Cologne, étrange retour aux sources. Cependant, l'esprit de la musique, pareil à l'esprit du son, n'embrasse-t-il pas toute la nature ? Le corps sonore, touché mécaniquement, s'éveille à la vie, manifeste son existence, ou plutôt son organisation, et parvient alors à notre connaissance.

(1:40 - 2:30)

Mais de quelles connaissances s'agit-il ? La suite des harmoniques, qui se présente comme la suite des nombres entiers, relève-t-elle de l'homme ou de la nature ? Le musical et le sonore se partagent-ils, l'esprit de finesse et l'esprit de géométrie ? Coiffé de ce turban, Hoffmann conclut, le musicien ne serait-il pas dès lors, avec la nature, dans le même esprit, dans le même rapport que le magnétiseur avec la voyante ? Voilà l'énigme que nous osons affronter dans ce travail, complément du **Traité des objets musicaux**, qui conclut au dualisme musical. Si la musique forme un pont exceptionnel entre nature et culture, évitons le piège alternatif de l'esthétisme et du scientisme, fions-nous plutôt à notre oui, qui est une vue du dedans. Cette vue est si vive, ce langage est si clair, que l'on oublie souvent le support que le sonore fournit au musical.

(2:31 - 2:58)

On ne retient que l'écriture. Les objets musicaux se réduisent à des signes qui renvoient à des structures de référence. Pour mesurer l'écart entre ces signes de l'écriture et les objets réels qui les portent, il suffit de voir les mêmes idées musicales s'incarner dans une autre chair, ce que permettent parfois le génie du compositeur et celui d'une époque.

(3:22 - 3:39)

Ainsi, constatons-nous qu'une dimension échappe à la partition traditionnelle, celle du timbre. Nous aimerions alors former des *Klangfarbenmelodie* en retrouvant le

guide assuré d'un solfège. Au mot timbre, le solfège, un peu simplet, répond que la flûte se fait reconnaître par un son flûté...

(3:39 - 4:06)

Nous voici un peu désappointés ! Le solfège dissimulerait-il quelques lacunes graves ? Faut-il remettre en cause ces maximes les plus banals ? Une blanche vaut deux noires. Ce rythme est abstrait.

(4:07 - 5:14)

Il est fait d'espacement, il manque à ce rythme d'être habité par la durée, tout comme il manquait l'incarnation du timbre à la partition schématique de Bach. Les durées vont façonner le rythme, comme le timbre colorait les hauteurs. Ainsi, des quatre éléments du solfège, deux semblent assurés par une notation quasi mathématique, les deux autres, le timbre et l'intensité sonore, sont approximatifs, voire empiriques.

(5:15 - 5:38)

Cette notation échoue devant des sons pourtant tout simples. Souvenons-nous alors de la leçon des linguistes. On ne saurait réduire une langue étrangère au schéma d'une langue maternelle.

(5:39 - 6:50)

Ne doutons pas que d'autres civilisations ont à la fois d'autres instruments et d'autres idées. Un solfège qui leur est propre peut être plus raffiné que le nôtre. Nous voici hésitants entre un retour aux sources et un acte de foi dans la science.

(6:51 - 7:13)

En échange de nos quatre valeurs musicales, l'acoustique nous propose en effet trois paramètres inusables, chacun avec son unité de mesure, fréquence en hertz, niveau en décibels et temps en secondes. L'acoustique nous propose en effet La question fondamentale est alors celle-ci. Les objets musicaux sont-ils réductibles à ces paramètres, oui ou non ? Si oui, l'acoustique rendra compte de la musique.

(7:14 - 7:28)

Sinon, elle n'apportera à la musique que des renseignements sur les propriétés physiques du son dont il faudra établir les corrélations avec les qualités musicales. Tel est l'objectif de la première partie de notre travail, corrélation entre musique et acoustique.